



SECRETARIAT GENERAL

DIRECTION GENERALE DES SOLIDARITES

PROJET FILETS DE SECURITE ET DE RESILIENCE/COMPOSANTE 3

SOLLICITATION DE MANIFESTATIONS D'INTERET

Date de publication : 13 Août 2024

AMI N°007-24/AMI/DGS/FSR-COMP3/IDA

SELECTION DE CONSULTANTS PAR LES EMPRUNTEURS DE LA BANQUE MONDIALE

NOM DU PAYS : MADAGASAR

NOM DU PROJET : PROJET FILETS DE SECURITE ET DE RESILIENCE/COMPOSANTE 3

N° DE CREDIT : P 179466 – CREDIT : 7263MG

L'INTITULE DE LA MISSION DE CONSULTANT : RECRUTEMENT D'UN CABINET DE DEVELOPPEMENT DU SYSTEME D'INFORMATION DU REGISTRE SOCIAL UNIQUE (RSU)

N° DE REFERENCE PPM : MG-MPS-426938-CS-CQS

1. Le Ministère de la Population et des Solidarités a reçu un financement de la Banque mondiale pour couvrir le coût du Projet Filets de Sécurité et de Résilience Composante -3, et a l'intention d'utiliser une partie du montant de ce crédit pour effectuer les paiements au titre du service. Les prestations du cabinet consistent à appuyer l'équipe du volet dans la mise en œuvre des activités liées aux activités de la composante 3 du PFSR. Les termes de référence détaillés (TDR) pour la mission sont joints à cet appel à manifestation d'intérêt et sont disponibles sur le site web du Ministère : <http://www.population.gov.mg>
2. Le Ministère invite maintenant les consultants éligibles à manifester leur intérêt à fournir les Services. Les consultants intéressés doivent fournir des informations démontrant qu'ils possèdent les qualifications requises et l'expérience pertinente pour exécuter les services. Les critères pour l'établissement de la liste restreinte sont :
 - ✓ Être en situation régulière vis-à-vis de la fiscalité ;
 - ✓ Être une Entreprise ayant une expérience générale d'au moins de 10 ans dans le domaine de la conception et du déploiement de solutions informatique ;
 - ✓ Posséder au moins trois (03) références dans la conception de projet de nature et complexité similaire durant les cinq (05) dernières années, justifiées par une attestation de bonne fin d'exécution.
 - ✓ Justifier d'une excellente compétence d'organisation.Les experts clés ne seront pas évalués au stade de la présélection.
3. L'attention des Consultants intéressés est attirée sur la Section III, paragraphes 3.14, 3.16 et 3.17 du « Règlement de Passation des Marchés pour les emprunteurs sollicitant le Financement de Projets d'Investissement FPI » de juillet 2016 et ses mises à jour (de septembre 2023), énonçant la politique de la Banque mondiale en matière de conflits d'intérêts. En outre, veuillez-vous référer aux informations spécifiques suivantes sur les conflits d'intérêts liés à cette mission : Paragraphe 3.17 du règlement de Passation de Marchés, notamment que les Consultants ne peuvent être engagés pour des missions qui seraient incompatibles avec leurs obligations présentes ou passées envers d'autres clients, ou qui risqueraient de les mettre dans l'impossibilité de remplir leur mandat au mieux des intérêts de l'Emprunteur.
4. Les consultants seront sélectionnés conformément à la méthode «Sélection fondée sur les qualifications des consultants» telle qu'énoncée dans le Règlement de Passation des Marchés.
5. Les Candidats intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires à l'adresse ci-dessous pendant les heures de bureau, c'est-à-dire de 08h00 à 16h00.

Le dossier de manifestation, sous enveloppe fermée et avec la mention « Recrutement d'un cabinet de développement du système d'information du RSU » est à déposer à l'adresse du Coordonnateur Administrateur du Projet concerné (6) ci-dessous en personne au plus tard le 11 septembre 2024 à dix heures (10heures 00 minutes) heure locale. Les dossiers en version électronique sont autorisés pour le soumissionnaire à l'extérieur.

L'adresse susmentionnée fait référence à :

Porte 604, 6^e étage Bâtiment du Ministère de la Population et des Solidarités, 2 Rue Razanakomba Ambohitovo

101 ANTANANARIVO - MADAGASCAR

Email : coordonnateur.composante3fss@gmail.com ou rpm.composante3fss@gmail.com

Le Coordonnateur de la Composante 3 du Projet FSR

HANJOVAKO Christian